

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie de l'armement

**Décision n° 73 du 12 janvier 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie de l'armement**

NOR : INTJ1500112S

Le commandant de la gendarmerie de l'armement,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 2636 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424088S),

Décide:

Article 1^{er}

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} février 2015:

Mathieu, Doudou

Nigend : 135 462

Numéro de livret de solde : 5 311 558

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 12 janvier 2015.

*Le colonel, commandant
la gendarmerie de l'armement,
J.-L. PAYRARD*